



DOSSIER
ENVIRONNEMENTAL
2024



SOMMAIRE

NOTRE RAISON D'ÊTRE	3
NOTRE démarche RSE	3
le bilan de notre mission, objectif par objectif en 2022-2023	4
Notre bilan « social » des actions	4
Nos actions de sensibilisation en 2024	5
Notre bilan « environnement » des actions	6
Notre bilan « sociétal » des actions	7
Un interlocuteur spécifique	8
LA GESTION DE NOS DECHETS	8
Nos contenants pour le recyclage	9
La collecte de nos déchets de chantier recyclés	10
Notre maîtrise opérationnelle des déchets de chantier	11
Nos indicateurs de gestion des déchets en 2023	11
Le numérique au cœur de nos pratiques	12
La contribution à la réduction de l'empreinte carbone de son activité	13
Un bilan carbone pour définir sa trajectoire	Erreur ! Signet non défini.
La maîtrise des nuisances	16
Maîtrise du bruit	Erreur ! Signet non défini.
l'analyse de la sensibilité du milieu	18
Annexes	19
1-FDES, PEP : de quoi d'agit-il ?	19
2-Notre charte achats responsables, et l'engagement de nos fournisseurs	19
3-Notre bilan carbone au 12/01/2024	19

LE BILAN DE NOTRE MISSION, OBJECTIF PAR OBJECTIF EN 2022-2023

NOTRE BILAN « SOCIAL » DES ACTIONS

Les marqueurs de l'axe Social :

Ascenseur social / Santé et sécurité au travail / Bien être des collaborateurs

Objectif statutaire

Donner à JANUS France le visage humain, social et responsable, qui permette à ses salariés d'associer leur bien-être individuel et collectif avec l'accomplissement de la raison d'être de leur entreprise et la réalisation de sa mission.

Objectifs opérationnels	Faire que le développement de l'entreprise bénéficie équitablement aux collaborateurs (ascenseur social, politique salariale attractive et progressive, participation et intéressement salarial)	Faire de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail l'ADN de l'entreprise
Indicateurs d'impact	Nombre de salariés qui ont connu un changement de niveau et de responsabilités	Nombre d' heures d'absence et d'arrêt de travail /total des heures travaillées
Performance 2022-2023	1	11 %
Objectifs d'impact 2026	10% en ETP	<i>Futur indicateur en cours</i>
Actions phares	Adéquation ascenseur social et grille de rémunération, entretiens professionnels des collaborateurs	INRS et ARACT
Renoncement	Maintien des acquis sociaux même en période de difficultés économiques. Budget formation à la transition écologique	

Evolution des indicateurs



	Changement de niveau	Heures d'absence
2021-2022	1	7,32 %
2022-2023	1	11 %
Objectifs 2026	10 % de la masse salariale	<i>Futur indicateur en cours</i>

NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION EN 2024

En 2024, JANUS France s'est engagé à mener 10 actions de sensibilisation environnementale, témoignant de notre responsabilité et de notre détermination à protéger notre planète et les générations à venir.

Ces 10 actions de sensibilisation ont été décomposées de la façon suivante, et correspondent à 15 jours de formation en 2024 :

- 🌱 Biodiversité et BTP
- 🌱 Eco conduite
- 🌱 Prise de côtes et applications numériques
- 🌱 Utilisation professionnelle des tablettes digitales
- 🌱 Introduction au BIM (Building Information Modeling)
- 🌱 Fondamentaux de l'intelligence artificielle (IA)
- 🌱 Digitalisation et transformation numérique
- 🌱 Mise en place de l'éco-conception
- 🌱 ACV Réaliser et interpréter des évaluations environnementales
- 🌱 ACV Sociale (ou Analyse Sociale du Cycle de Vie)

Nous sommes convaincus que chaque geste compte et que sensibiliser nos parties prenantes est essentiel pour favoriser un changement positif.

En plus de ses actions de sensibilisation, JANUS s'engage à former ses salariés afin de renforcer leurs compétences. Grâce à ces initiatives, nous créons un environnement de travail où chacun est mieux préparé à relever les défis, tout en contribuant à notre impact positif sur la société.

Les techniciens sur chantier et à atelier sont formés à :

- . Amiante sous-section 4, Opérateurs (2 opérateurs et un encadrant)
- . Formation entretien dépannage contrôle d'accès domotique auprès de Tonna et Till,
- . Formation SST et sécurité chantier,
- . Formation nacelle et travail en hauteur – Nacelles 3 B
- . Formation accessibilité société Dorma sur fermes portes électriques.
- . EPI : Equipe de première intervention
- . CACES 3 A et 3 B ; certificat d'aptitude de conduite en sécurité
- . Risques Routiers (en cours)
- . Habilitations électriques H1B1
- . Echafaudage fixe et roulant

NOTRE BILAN « ENVIRONNEMENT » DES ACTIONS

Les marqueurs de l'axe Environnement :

Référencement écoresponsable des produits / Gestion des déchets et recyclage des produits / Neutralité carbone / Biodiversité

Objectif statutaire

Faire de la préservation du patrimoine foncier une ambition centrale pour JANUS France en associant concrètement la transition écologique au bien-être dans le logement, en intégrant les enjeux de biodiversité.

Objectifs opérationnels	Accroître le référencement et l'utilisation de matériaux écoresponsables et autres produits écologiques (sur la base d'une analyse du cycle de vie)	Embarquer et accompagner les fournisseurs dans la prise en compte des enjeux environnementaux	Améliorer le tri et le recyclage de l'intégralité des déchets	Réduire le % des émissions de GES sur le scope 3
Indicateurs d'impact	Nombre de produits avec informations environnementales/Nombre de produits classiques stockés (nbre pdts boutique/ nbre pdts ERP) sur la base de 2023	Nombre de fournisseurs (achats liés à l'activité) intégrant les enjeux environnementaux et la RSE dans leurs pratiques et ayant signé la charte JANUS/ nombre de fournisseurs sollicités	Tonnage PVC recyclé/ tonnage global	Réduction Émissions CO ₂ scope 3
Performance 2022-2023	27 %	13 %	15,37 %	94 %
Objectifs d'impact 2026	40 %	15 %	15 %	90 %
Actions phares	Réflexion REP et adaptation aux évolutions 2023/2024	Politique achats responsables Engagement sur le sujet de la biodiversité	Anticipation REP "loi AGEC", projet de recyclerie des déchets du Bâtiment, réflexion Réemploi dans les marchés publics.	Bilan carbone Démarche ACT Projection nos métiers en 2030 avec EVEA
Renoncement	Subvention Ademe non acquise pour 64 000€ car soucis d'autonomie des véhicules électriques.			

Evolution des indicateurs

	Nombre de produits avec informations environnementales/ Nombre de produits classiques stockés	Nombre de fournisseurs (achats liés à l'activité) intégrant les enjeux environnementaux et la RSE dans leurs pratiques et ayant signé la charte JANUS/ nombre de fournisseurs sollicités (%)	Tonnage PVC recyclé/tonnage global	Réduction des émissions de CO ₂ scope 3
2021-2022	27,36 %	13 %	28,63 %	95 %
2022-2023	27 %	13 %	15,37 %	94 %
Objectifs 2026	40 % des produits stockés	15 %	Futur indicateur basé sur CO ₂ évité	90 %

NOTRE BILAN « SOCIÉTAL » DES ACTIONS

Les marqueurs de l'axe Sociétal :

Achats responsables et locaux / Promoteur de la transition écologique

Objectif statutaire

A partir de la mission menée au niveau des territoires, installer la raison d'être de JANUS France comme une réponse pertinente pour traiter de manière élargie les enjeux sociaux et environnementaux dans son domaine d'activité.

Objectifs opérationnels	Créer de la valeur partagée sur son territoire et à son attractivité (développement économique, emploi, soutien d'associations, achats locaux, dons)	Devenir un modèle d'engagement RSE pour son secteur d'activité
Indicateurs d'impact	Nombre de fournisseurs à moins de 80 km / nombre de fournisseurs (indicateur d'efficacité)	Nombre d'intervention en faveur de RSE
Performance 2022-2023	40 %	7
Objectifs d'impact 2026	40 %	10 par an
Actions phares	Commission CAB sur l'EFC Projet recyclerie du bâtiment Séminaire CECIFOOT/BIODIVERSITE	Témoignages et communication
Renoncement	Pas d'ouverture d'agence faite en 2023 au regard des résultats économiques négatifs Fin des Agences pour 2024	

Evolution des indicateurs



	Nombre de fournisseurs à moins de 80 km / nombre de fournisseurs (indicateur d'efficacité)	Nombre d'intervention en faveur de RSE
2022-2023	40 %	7
2023-2024	40 %	7
Objectifs 2026	40 %	10 par an

Janus France s'engage résolument avec une politique d'achats responsables, et en faveur de la durabilité des matériaux en collaborant avec des fournisseurs 100 % français et locaux.

Elle entend par fournisseur local, un fournisseur situé à moins de 80 kilomètres de ses ateliers. Actuellement 40% de ses fournisseurs sont situés dans sa zone de chalandise.

Elle met également des exigences croissantes pour ses achats, qui doivent inclure à minima une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) ou un Plan d'Economie de Proximité (PEP).

Cf. Annexe 1 : FDES, PEP : de quoi s'agit-il ?

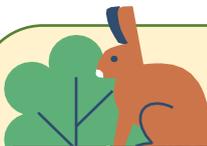
Grâce à la digitalisation, cela permet à ses clients d'assurer l'entretien et la maintenance de leurs produits non plus seulement pendant la durée de garantie, mais également tout au long de leur cycle de vie. Ils peuvent également bénéficier d'informations précises, telles que les notices d'entretien et les pièces détachées, accompagnées parfois des références de ces pièces.

Enfin, afin que les fournisseurs soient en adéquation avec sa politique, ces derniers doivent signer une charte d'engagement d'achats responsables.

Cf. Annexe 2 : Engagement fournisseur

UN INTERLOCUTEUR SPECIFIQUE

Un correspondant environnement, sera, tout au long du chantier, l'interlocuteur pour répondre aux questions sur le thème de l'environnement.



Identité de l'interlocuteur

NOM : MEUNIER
Prénom : Michel
Fonction : Dirigeant Entrepreneur
Téléphone : 06 89 42 98 61



LA GESTION DE NOS DECHETS

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte encourage la lutte contre les gaspillages, la réduction des déchets à la source, leur tri et leur valorisation.

Dans le prolongement de cette loi, le décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 fait obligation aux producteurs et détenteurs de déchets (entreprises, commerces, administrations...) de trier à la source 5 flux de déchets, afin de favoriser la valorisation de ces matières :

- Papier/carton ;
- Métal ;
- Plastique ;
- Verre ;
- Bois

Société à Mission de 2020, et étant producteur et détenteur de déchets, JANUS France s'engage pleinement dans cette démarche citoyenne en :

- Réduisant à la source sa production de déchets,
- Privilégiant dès que possible le réemploi de ses matières,
- Repensant son process logistique de collecte et de transport de ses déchets depuis ses chantiers jusqu'à son site pour optimiser leur recyclage,
- Choissant des filières de recyclage conformes à la réglementation en s'assurant de la traçabilité et de la bonne fin de leur élimination et valorisation,
- Etudiant la mise en place de solutions nouvelles pour privilégier le recyclage à la mise en décharge. Ex. : recyclage de nos fenêtres, jalousies, persiennes en PVC

Toutes ces actions permettent à JANUS France d'accroître le taux de recyclage de ses déchets pour leur donner une seconde vie.

NOS CONTENANTS POUR LE RECYCLAGE

Les déchets sont acheminés sur notre site où des contenants adaptés ont été mis en place pour trier et recycler les déchets.

L'organisation mise en place est la suivante :

Nature des déchets	Nature des déchets	Contenants
Bois A	Benne 30m3	
Bois B	Benne 30m3	
DIB DRATS	Benne 30m3	
Ferrailles et métaux	Benne 30m3	
Plastiques PVC	Benne 30m3	
Cartons	Benne 30m3	
DIS (Aérosols, emballages vides souillés)	Caisses palettes 660l	
Verre: vitres cassées, verres armés	bac à verre de 3m3	



LA COLLECTE DE NOS DECHETS DE CHANTIER RECYCLES



Société JANUS

A l'attention de Monsieur Meunier,

Septembre 2024

ATTESTATION DE RECYCLAGE

Matière	Type de gestion	Exutoires	Code	Valorisation Minimum	Valorisation matière Minimum
Bois A	Broyage pour valorisation énergétique en chaufferie	AGRI ENVIRONNEMENT Rainvillers	R1	100%	100%
Bois B	Broyage pour fabrication de panneaux à particules ou valorisation énergétique en chaufferie	AGRI ENVIRONNEMENT Rainvillers	R1	100%	75%
Cartons	Valorisation matières en aciérie pour fabrication de nouveaux emballages	CONSTANT Bresles	R5	100%	100%
Emballages plastique PE	Valorisation matière pour fabrication de nouveaux articles en PE (mobilier, pullover, etc...)	CONSTANT Bresles	R5	100%	100%
Ferrailles	Valorisation matières en aciérie pour fabrication de produits métalliques	ECO-RECYCLING Bresles	R4	100%	100%
Métaux non-ferreux	Valorisation matières en fonderie pour la fabrication de nouveaux produits métalliques	ECO-RECYCLING Bresles	R4	100%	100%
DIS (aérosols, emballages vides souillés)	Valorisation physico-chimique des emballages vides souillés et résidus	HUBENCY Goussainville COGETRAD Saint-Ouen l'Aumône	R1 R5	85%	85%
Plastiques PVC : fenêtres, volets, persiennes, jalousies, clôtures, goulotte	Broyage, cisailage, déchetage pour incorporation de la matière régénérée directement au cœur de profilés de fenêtres et les composants périphériques (panneaux de remplissage)	VEKA Recyclage Vandoeuvre sur Barse	R5	100%	100%
Verre : vitres cassés, verres armés	Tri optique et broyage avant fusion et fabrication de verre neuf	SIBELCO GREEN Crouy	R5	100%	100%
DIB DRATS	Tri et valorisation matières des déchets recyclables pour envoi du DRATS en centre agréé	Incinérateur SMDO Villers Saint-Paul	D5	85 à 100%	100%
Laine de verre	Le déchet est fondu puis transformé en calcin pour créer à nouveau de la laine de verre	ISOVER SAINT-GOBAIN	R3	100%	100%
Plâtres	Broyage pour la fonderie avant la fabrication ou décontamination et incinération	PLACO PLATRES Vaujours PARI PLATRES Quincy	R5	85%	85%

ECO-RECYCLING, atteste que les taux de valorisation matières moyens sur les bennes de déchets non dangereux collectés depuis les déchetteries sur l'année 2024 serait de :

Recyclage (inclut CSR)

96%

Recyclage matière

90%



Rue Robert DESNOS
ZI DE L'HERMITAGE
60510 BRESLES
Téléphone : 03 44 48 03 42
Contact@eco-recycling.fr

Comme le met en évidence notre attestation ECO-RECYCLING, nos bennes de recyclage ont permis de recueillir et de recycler 96% de nos déchets, en 2024.

NOTRE MAITRISE OPERATIONNELLE DES DECHETS DE CHANTIER

Maîtrise de la sécurité

- Traçabilité des déchets
- Filières de recyclage agréées

=

Maîtrise du suivi d'exploitation

Efficacité opérationnelle et organisationnelle

- Veille sur le recyclage des déchets pour étudier la mise en place de nouvelles filières
- Flexibilité de gestion des déchets depuis notre site ou sur chantiers pour les déchets volumineux

=

Maîtrise opérationnelle et organisationnelle



Adéquation des moyens Humains et Matériels

- Flotte d'utilitaires dotée d'un aménagement spécifique pour la pré-collecte des déchets depuis nos chantiers
- Mise en place d'une communication pour sensibiliser les collaborateurs au tri

=

Service flexible

Performance

Développement durable

- Amélioration continue de notre organisation
- Maîtrise des risques environnementaux
- Optimisation du taux de recyclage de nos déchets et l'empreinte de la collecte

=

Solutions durables

NOS INDICATEURS DE GESTION DES DECHETS EN 2023

Type de déchets	Volume		Emissions GES (Tonne eq/CO ₂)	
	Tonnes	%	15,14	85 %
Verre	10,88	25,8%	6,95	45,9%
DIB*	5,70	13,5%	4,81	31,8%
Ordures ménagères	3,97	9,4%	1,53	10,1%
Bois	10,66	25,3%	1,30	8,6%
PVC	3,10	7,4%	0,44	2,9%
Gravats	7,86	18,6%	0,10	0,7%

* Déchets Industriels Banals

LE NUMERIQUE AU CŒUR DE NOS PRATIQUES

Depuis janvier 2016, notre équipe a travaillé en binôme avec la société Mental Works, dans le but de développer un ERP, utile, efficace et simple d'utilisation qui permet une meilleure gestion au quotidien, des interventions, des factures, des bons de commandes, relevé de côtes, etc.

Notre ERP métier a obtenu le **Label Innovation Durable solution éprouvée - millésime 2021**.

Cette labellisation développée par Hauts-de-France Innovation Développement en partenariat avec l'AFNOR, est attribuée par un organisme certificateur indépendant, et garantit les caractères innovant et durable de notre solution. Pour en savoir plus sur ce label : <https://label-innovation-durable.fr>

Les atouts de notre solution :

- Optimisation du processus de gestion des commandes et factures
- Cohérence des informations
- Amélioration de la communication interne et externe
- Minimisation des coûts
- Maîtrise des coûts et délais
- Organisation des tâches optimisées
- Optimisation et standardisation des processus
- Mise à jour de l'information en temps réel
- Géolocalisation
- Organisation des tournées au niveau des bons de commandes :
- Traçabilité des informations (numéro de bt, locataires, coordonnées, patrimoine etc)
- Gestion et archive du patrimoine
- Suivi externes des bons de commandes et demandes etc.



LA CONTRIBUTION A LA REDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DE SON ACTIVITE

JANUS France, consciente des enjeux climatiques et de perte de biodiversité et aussi des impacts du secteur du bâtiment en matière de dérèglement climatique (le bâtiment est responsable de 23 % des émissions de GES – Données ADEME), s'est engagée dans une trajectoire de décarbonation de son activité afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Elle a d'abord procédé à un état de ses émissions, en réalisant son bilan carbone, mis à jour en 2023. Ensuite, elle a défini son plan d'action climatique et sa trajectoire.

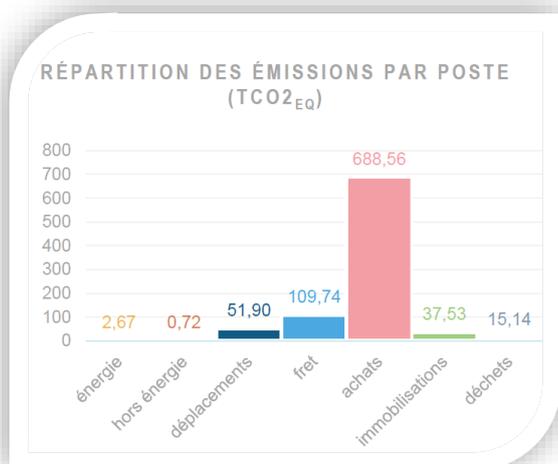
Elle s'est notamment équipée de cinq véhicules électriques, soit près de 50 % de sa flotte de véhicules. Pour réduire ses émissions liées au déplacement, les tournées des techniciens sont automatisées et optimisées en fonction de leur localisation géographique.



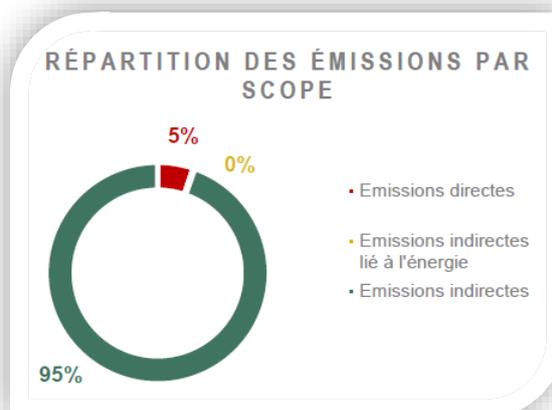
UN BILAN CARBONE POUR DEFINIR SA TRAJECTOIRE

En effet, comme évoqué ci-dessus, pour élaborer sa trajectoire bas carbone d'ici 2030 et contribuer à la neutralité carbone en 2050, JANUS a choisi une démarche rigoureuse, comme le recommande l'ADEME et le cabinet Carbone 4, créé par Jean-Marc Jancovici, notamment dans le « référentiel pour une neutralité carbone collective » sorti en avril 2020 :

- 🌱 Mesurer d'abord grâce à un bilan carbone réalisée en 2022 par le Cabinet Génétic, puis en début d'année 2024
- 🌱 Réduire
- 🌱 Compenser ou mieux contribuer à l'augmentation des absorptions mondiales de GES



Les résultats du Bilan carbone 2024 mettent en évidence le fait que la majorité des émissions de GES, soit 95% (scope 3) sont liées aux achats.



En France, l'article 75 de la loi Grenelle II impose aux entreprises de plus de 500 salariés de faire un bilan d'émissions des gaz à effet de serre (BEGES) selon la méthode Bilan Carbone (développé par l'ADEME initialement) pour l'instant limité aux Scope 1 et 2. JANUS France a réalisé son bilan sans obligation et l'a fait sur les 3 scopes.

Scope 1 = émissions directes de gaz à effet de serre. Ce sont des émissions de gaz à effet de serre qui ont lieu directement au niveau de l'entreprise. Pour JANUS : les émissions liées au chauffage au gaz des bureaux et entrepôt, les émissions liées à la combustion de carburant des véhicules de l'entreprise...

Scope 2 = émissions indirectes liées à l'énergie. Ce sont principalement les émissions liées à l'électricité consommée...

Scope 3 = autres émissions indirectes. C'est toutes les autres émissions. Le Scope 3 est très large par définition et représente en général la très grande majorité des émissions liées à l'activité d'une entreprise. Ne pas prendre en compte le Scope 3, c'est avoir une vision très incomplète de l'empreinte carbone de son entreprise. Quelques exemples : les achats de marchandises et matières premières ; les achats de services (administratifs, numériques, etc) ; les déplacements domicile-travail ; l'utilisation des produits ou services vendus.

Total des émissions
2022-2023
906,25 TCO₂eq



Cf. Annexe 2 : Notre bilan carbone du 12/01/2024

Résultats

#Bilan GES – JANUS France

Indicateurs d'intensités



k CO₂e par k€ de CA



T CO₂e par facture



T CO₂e par employé.e



T CO₂e par intervention réalisée



LA MAITRISE DES NUISANCES

NUISANCES SONORES

Pour traiter les nuisances sonores sur un chantier dans le cadre d'une démarche environnementale pour une société de menuiserie et de serrurerie comme JANUS FRANCE, plusieurs actions peuvent être mises en place. Tout d'abord, il est essentiel de réaliser une étude acoustique préalable pour identifier les sources principales de bruit (machines, outils, transport de matériaux).

Le coût d'une étude acoustique varie en fonction de plusieurs facteurs, notamment la taille du chantier, la complexité du projet, l'emplacement géographique et la nature des nuisances à analyser. En général, une étude acoustique de base pour un chantier peut coûter entre **1 000 € et 5 000 €**.

Pour des projets plus complexes ou des environnements urbains sensibles, le prix peut être plus élevé, atteignant jusqu'à **10 000 €** voire plus. Ces études incluent généralement des mesures sur site, des modélisations sonores, et la proposition de solutions adaptées.

Il est conseillé de demander plusieurs devis à des bureaux d'études spécialisés pour obtenir une estimation précise adaptée au projet spécifique.

Ensuite, choisir des équipements moins bruyants, comme des machines à faible émission sonore ou des outils électriques plutôt que pneumatiques, peut réduire significativement le niveau de bruit.

Les outils électroportatifs sur batterie, comme les perceuses, visseuses, meuleuses ou scies, sont moins bruyants que leurs homologues à essence ou pneumatiques, mais ils peuvent tout de même générer des nuisances sonores. Les principales sources de bruit incluent :

1. **Le moteur électrique** : bien que plus silencieux que les moteurs thermiques, il génère toujours un bruit mécanique lors de son fonctionnement.
2. **La vibration et la friction** : lorsque l'outil est en contact avec des matériaux (bois, métal), des bruits sont produits par la coupe, le perçage ou le vissage.
3. **Les systèmes de ventilation** : les outils avec moteurs puissants nécessitent un refroidissement, ce qui ajoute un bruit de soufflerie.

Solutions pour réduire ces nuisances :

- 🌿 **Outils électroportatifs avec réduction du bruit intégrée** : Certains fabricants proposent des outils avec des technologies de réduction du bruit, comme des moteurs optimisés pour des performances silencieuses, des amortisseurs de vibrations ou des matériaux d'absorption phonique.
- 🌿 **Utilisation d'outils à vitesse variable** : Cela permet de régler la puissance en fonction des besoins, réduisant ainsi le bruit lors des tâches moins exigeantes.
- 🌿 **Entretien régulier** : Un outil bien entretenu, avec des lames ou des forêts affûtés, produit moins de bruit, car il nécessite moins d'effort pour accomplir la tâche.
- 🌿 **Équipement de protection sonore** : Pour les travailleurs, l'utilisation de casques ou de bouchons anti-bruit atténue les effets des nuisances sonores.

Bien que ces solutions ne puissent pas totalement éliminer le bruit, elles contribuent à une réduction notable des nuisances sonores.

L'installation de barrières acoustiques temporaires autour du chantier est également une solution efficace pour contenir le bruit. Il est aussi recommandé de planifier les travaux bruyants pendant des heures spécifiques, en dehors des périodes sensibles pour le voisinage, comme le soir ou tôt le matin. Former les équipes sur l'utilisation adéquate des outils et l'importance de réduire le bruit en limitant les comportements bruyants inutiles est un autre point clé.

Enfin, une communication proactive avec les riverains permet de les informer à l'avance des périodes de nuisances potentielles et de leur durée, favorisant ainsi une meilleure acceptation. Ces mesures s'inscrivent dans une démarche environnementale respectueuse du bien-être des riverains et des travailleurs sur le chantier.

POUSSIÈRES

Pour limiter les risques liés aux poussières sur un chantier dans une démarche environnementale, il est essentiel de mettre en place des solutions efficaces qui protègent à la fois les travailleurs, les riverains et l'environnement. Voici plusieurs approches :

1. **Utilisation d'outils avec aspiration intégrée** : De nombreux outils électroportatifs, comme les ponceuses, meuleuses et scies, sont équipés de systèmes d'aspiration qui capturent les poussières à la source. Cela limite leur dispersion dans l'air et réduit l'exposition des travailleurs.
2. **Installation de barrières et confinements** : Installer des écrans de confinement ou des bâches autour des zones générant beaucoup de poussières permet de limiter leur propagation sur le chantier et dans les zones avoisinantes.
3. **Humidification des zones poussiéreuses** : Arroser les surfaces lors des opérations de découpe ou de démolition permet de réduire la dispersion des particules de poussière. Cela est particulièrement utile pour les travaux sur des matériaux comme le béton ou les briques.
4. **Système de ventilation et filtration** : Utiliser des systèmes de ventilation avec filtres à particules HEPA dans les zones fermées permet d'extraire l'air chargé de poussières et de le filtrer avant de le rejeter, garantissant un air plus propre sur le chantier.
5. **Gestion et stockage des déchets** : Les matériaux de construction susceptibles de générer des poussières doivent être stockés et manipulés de manière à limiter leur dispersion. Utiliser des sacs scellés pour les gravats et déchets poussiéreux est une bonne pratique.
6. **Équipements de protection individuelle (EPI)** : Doter les travailleurs de masques respiratoires adaptés (comme les masques FFP2 ou FFP3) est indispensable pour protéger leur santé en cas d'exposition prolongée à des poussières fines.
7. **Entretien régulier et nettoyage** : Un nettoyage régulier des zones de travail avec des aspirateurs industriels adaptés à la poussière permet de maintenir un chantier propre, limitant ainsi les accumulations et la re-dispersion.
8. **Plan de gestion environnementale** : Mettre en place un plan de gestion des poussières avec des protocoles et des contrôles réguliers, afin de garantir le respect des normes environnementales et de minimiser l'impact sur l'écosystème local.

Ces solutions, en plus d'assurer la santé des travailleurs, réduisent également l'impact environnemental du chantier en limitant la pollution de l'air et des sols.

L'ANALYSE DE LA SENSIBILITE DU MILIEU



☎ 03 10 38 36 33

✉ contact@janusfrance.fr

🌐 www.janusfrance.fr



QUALITÉ
RESPONSABILITÉ
RESPECT / CONFIANCE



2024 Année de la BIODIVERSITÉ

DÉPENDANCES

MP BOIS Portes & emballage & Transport	MP ALIMENTAIRE RH équipes	MP SABLE ET SILICE Verre des fenêtres
CLIMAT STABLE Équipes & bien-être	CLIMAT STABLE Circulation et intervention des équipes	CLIMAT STABLE Business +
EAU Conso équipe	EAU Nettoyage véhicule 1x / semaine	EAU Nettoyage 1x / mois atelier
IMMATÉRIELLES Santé psychologique collaborateurs Forêt, environnement calme	IMMATÉRIELLES Sources d'inspiration	

CHAÎNE DE VALEUR

CLIENTS (propriétaires fonciers)
FOURNISSEURS
ATELIER préparation
ENTRETIEN & RÉPARATION
REPLACEMENT
GESTION DES DÉCHETS

IMPACTS

CLIENTS COMMANDENT NOUVELLES CONSTRUCTIONS ARTIFICIALISATION DES SOLS	CLIENTS COMMANDENT DE NOUVELLES RESSOURCES SUREXPLOITATION DES RESSOURCES bois, pétrole, acier, verre (sable)				
FOURNISSEURS DISTRIBUTEURS TRANSPORT CO ₂ ***	FOURNISSEURS PRODUCTEURS CO ₂ production & livraison	STOCK ARTIFICIALISATION DES SOLS			
DÉMONTAGE & RAMENER LES DÉCHETS (AR) DANS LES BENNES CO ₂	VIDER LES BENNES PLEINES CO ₂ (jusqu'à 2 bennes pleines)	ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS POLLUTION DES SOLS	VÉHICULES DIESEL POLLUTION SONORE		

RISQUES

RÉGLEMENTAIRE ZAN CHGT D'ACTIVITÉ (ex : désintermédié)	RÉGLEMENTAIRE évolution REP CHGT D'ACTIVITÉ	ÉCONOMIQUE → COMPÉTENCES
IMAGE Pas de cohérence Problème d'alignement		
APPROVISIONNEMENT BOIS 10 % de l'activité	APPROVISIONNEMENT SILICE 40 % ↗ prix	
ACTIVITÉ Stabilité climat Eau Alimentation		OPÉRATIONNEL Inondation

ACTIONS

JOURNÉE ÉCOSYSTÈME avec les parties prenantes	TERRAIN • Tonte tardive • Prairie fleurie • Arbres/arbustes	BÂTIMENTS • Etude dans l'ITE des bureaux → biodiversité → bio sourcée	VÉHICULES Transformer le parc en électrique	FOURNISSEURS • Charte responsable (inclure la biodiversité)	CLIENTS Se séparer (de 40%) des clients si pas alignement				ACTIVITÉS NOUVELLES DÉPOSE PRÉSERVANTE → Analyse → Compétences → Marché	ACTIVITÉS NOUVELLES DE RÉEMPLOI ① Stocker ② Mesurer en direct (ERP) ③ Ouvrir la boutique en ligne
SÉMINAIRE D'ENTREPRISE SUR LA BIODIVERSITÉ				• Visite d'entreprise pour continuer la relation et pousser le discours • Multi-utilisations de la palette						
DÉFINIR UN INDICATEUR BIODIVERSITÉ				↑ REVENTE →	PARTENARIAT Déchets liés à une erreur de commande, côte, couleur, refus + fin de chantier				→ FORMATION SUR DES COMPÉTENCES • nouvelles → techniques • adaptées → commercial	

ANNEXES

1-FDES, PEP : DE QUOI D'AGIT-IL ?



fiche_focus_fdes_pep
_0824_ec.pdf

2-NOTRE CHARTE ACHATS RESPONSABLES, ET L'ENGAGEMENT DE NOS FOURNISSEURS



Charte des Achats
Responsables Version



Engagements
Fournisseurs Charte d

3-NOTRE BILAN CARBONE AU 12/01/2024



EVEA_Bilan_GES_JAN
US_France_restitior



Siège social

881, rue Frédéric Kuhlmann
Quai de l'Oise
60870 RIEUX
Tél. : 03 10 38 36 33

contact@janusfrance.fr
www.janusfrance.fr

